

Public concerné

- Entreprises du paysage
- Gestionnaires de sites naturels, d'espaces verts, de sites de captages, de dépendances vertes
- Collectivités (service technique et entretien de voirie)

Objectifs pédagogiques de la formation

- Connaître la réglementation, les pratiques et les outils à mettre en place pour lutter contre la dissémination de l'ambroisie sur un site/chantier
- Etre force de proposition sur la thématique auprès des porteurs de projet et collaborateurs

Contenu et programme

Demi-journée n°1 (3h30) :

- Présentation du contexte réglementaire, des procédures et de leurs implications sur le métier
- Identification des facteurs impactant un site : enjeux écologiques – enjeux réglementaires
- Quels sont mon rôle et celui des partenaires sur la thématique ?
- Comprendre les risques qui pèsent sur la santé des riverains et de ses salariés

Demi-journée n°2 (3h30) :

- Construction partagée des outils techniques à mettre en place lors de la conduite du chantier pour prendre en compte l'Ambroisie
- Retours d'expérience sur les méthodes de lutte existantes
- Comment sensibiliser ses collaborateurs ? informer et former

Supports de formation et modalités pédagogiques

Un questionnaire individuel sera envoyé en amont afin d'adapter les études de cas aux besoins des entreprises. Remise d'un dossier synthétisant les points importants de la formation.

Mode d'évaluation des participants

Evaluation individuelle menée en fin de session.

Modalités pratiques

Effectifs (min/max)	6/10
Durée de la formation	7 heures
Lieu	Paris
Date prévisionnelle	4 octobre 2019
Intervenant(s) + qualité	Benjamin Thinon – écologue – Biodiversité Formation Conseil
Tarifs	600€ TTC par personne